

Santé Tyco s'arroge 37,25 % d'Airox

La bannière étoilée flotte en Béarn. En offrant 17€ par action, le conglomérat américain coté Tyco International, notamment présent dans la santé via sa division Tyco Healthcare, s'est offert 37,25 % du palois Airox. Coté sur Eurolist C, ce concepteur, fabricant et distributeur d'appareils respiratoires se trouve valorisé 85 M€. « *Nos premiers contacts remontent à novembre dernier* », détaille Khaldoun Soubra, président d'Airox. La perspective d'intégrer un groupe présent au plan mondial et de pénétrer le marché américain aura convaincu le dirigeant et sa famille de céder leur bloc de contrôle. A l'automne, en vue d'un retrait de cote, Tyco déposera une offre sur le solde des titres, notamment détenus par Erip

et Turenne. Il intégrera alors 56 salariés, lesquels ont généré près de 18 M€ de chiffre d'affaires 2005, pour un résultat net de 3,7 M€. Cette nouvelle emplette menée en France par l'Américain, fort de 40 Md\$ de revenus 2005 et de 250 000 salariés, fera suite au rachat de Floreane Medical Implants, signé un an plus tôt (cf. n° 770). ■

Conseils acquéreur: financier: SG CIB (Edouard Cardi, John Pietri, Guillaume Chambon); **juridique:** White & Case (Vincent Morin, Brice Engel)
• **Conseils cédants: financier:** BNP Paribas CF (Philippe Hermant, Ronan Lauzel, Hervé Ronin); **juridique:** Cotty Vivant Marchisio & Lauzeral (Thierry Cotty, Arthur Dethomas)